

## **Un nouveau préfet suppléant élu à la MRC des Laurentides**



**Saint-Faustin-Lac-Carré, le 3 décembre 2019** – C'est lors de la séance du conseil des maires du 27 novembre dernier que la MRC des Laurentides a procédé à l'élection du préfet suppléant, conformément aux dispositions de la Loi sur l'organisation territoriale municipale. C'est Monsieur Steve Perreault, maire de la municipalité de Lac-Supérieur, qui a été élu par acclamation par ses collègues du conseil. Il débute ainsi son premier mandat à ce poste.

M. Perreault poursuivra le travail bien amorcé par son prédécesseur, M. Steven Larose, maire de la municipalité de Montcalm, qui a occupé la fonction de préfet suppléant durant près de cinq (5) mandats d'une durée deux (2) ans, soit pour près de dix (10) ans.

Rappelons que le rôle du préfet suppléant est de remplir les fonctions du préfet en son absence, avec tous les privilèges, droits et obligations qui s'y rattachent. M. Perreault sera donc appelé à collaborer étroitement avec le préfet de la MRC des Laurentides, M. Marc L'Heureux. M. Perreault avait d'ailleurs mentionné : « c'est là un rôle de plus pour représenter la population de notre magnifique région que j'entends mener brillamment au côté de notre préfet. »

### **Une première en tant que préfet suppléant, mais un grand bagage**

Activement impliqué dans le milieu municipal, avec une expérience de près de dix (10) ans comme administrateur dans le milieu financier et infirmier de profession, M. Perreault se dévoue au mieux-être de la population. Il est, entre autres, membre du caucus des municipalités locales (UMQ), président du Comité du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC des Laurentides, vice-président de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs et de la Régie incendie Nord Ouest Laurentides.

Lors de son mandat d'une durée de deux ans, Monsieur Perreault favorisera une vision régionale et une grande coopération entre les municipalités. Ce dernier a clairement exprimé son grand attachement pour la région et son enthousiasme à poursuivre son engagement par cette nouvelle fonction.

#### **À propos de la MRC des Laurentides et des municipalités**

La MRC des Laurentides planifie et met en valeur de façon durable son territoire, tant d'un point de vue social, économique, culturel qu'environnemental. Sa vision est de devenir un chef de file en matière de développement régional authentique et adapté à la qualité de vie de ses citoyens et aux composantes naturelles de son territoire. La MRC des Laurentides est composée de 20 villes et municipalités sur un vaste territoire d'une superficie d'environ 2 500 km<sup>2</sup>.

– 30 –

#### **Source et information :**

Gabrielle Dagenais

Communications

819 425-5555 poste 1048

gdagenais@mrclaurentides.qc.ca



MRClaurentides.qc.ca